

REGLEMENT DU CENTRE DE REMISE EN FORME CANEMOTION

- 1) Il est impératif de faire remplir par votre Vétérinaire les formulaires nécessaires avant d'entreprendre toute séance de travail dans l'eau. Le cas échéant, votre animal ne pourra pas accéder aux installations de notre Centre.
- 2) Les séances se pratiquent uniquement **sur rendez-vous**.
- 3) Votre compagnon **devra être tenu en laisse et ne devra pas « divaguer »** dans le centre et ce, pour des raisons de sécurité.
- 4) Il est primordial que votre animal **ait fait ses besoins avant toute séance** ! Un grand espace vert se trouve derrière le centre, n'hésitez pas à arriver à l'avance pour permettre à votre animal de faire ses besoins. Nous rappelons qu'un incident dans l'eau impliquerait une vidange totale du bassin d'eau et une mise à l'arrêt de nos installations durant 48 heures. Dans ce cas, nous serions dans l'obligation de vous réclamer une indemnité de 65 €.
- 5) **Aucune alimentation** (friandise comprise) ne doit être donnée à votre animal **6 heures avant la séance et 2 heures après la séance** et ce, afin d'éviter tout désagrément et risques (vomissements, dilatation de l'estomac).
- 6) Votre animal devra présenter un **état sanitaire irréprochable et propre** (à minima brossé) pour la séance. Votre animal devra être **à jour de ses vaccinations et vermifugé** ! Attention, nous rappelons que les pathologies dermatologiques (notamment contagieuses) sont une contre-indication au travail de votre animal dans l'eau !
- 7) Les **femelles en chaleur** ne pourront pas être acceptées pour les séances !
- 8) La **présence du propriétaire** est obligatoire, notamment pour motiver son animal lors de la séance. Apportez si possible ses **jouets favoris et/ou friandises préférées** pour stimuler et encourager votre compagnon.
- 9) **Si votre animal semble fatigué**, nous nous réservons le droit d'annuler et de reporter la séance. En cas de doute, nous vous dirigerons vers votre Vétérinaire traitant.
- 10) **En cas d'empêchement** nous vous remercions de nous prévenir au minimum 24 heures à l'avance, à défaut nous serions dans l'obligation de vous réclamer le montant de la séance.
- 11) Nous vous remercions de **prévoir 2 serviettes de bain pour sécher** votre animal en fin de la séance et ce, pour des raisons d'hygiène. Aucun chien ne devra sortir du centre **sans être intégralement séché** (une aire de séchage est à votre disposition pour effectuer le séchage de votre chien).
- 12) Après toute séance, pensez à **couvrir votre animal si besoin, laissez-le au repos** et ne le nourrissez pas avant 2 heures après la séance.
- 13) Je prends connaissance par la présente que les Forfaits **ne sont pas remboursables** (contre-indication stricte au travail à l'eau notifiée par votre vétérinaire traitant en cours de programme ou décès du chien)

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration ...

Echirrolles, le :
Lu et approuvé - Signature :